

Guide de l'élève

en situation de handicap 2024-2025

Faciliter vos études, vos examens et votre vie au quotidien dans l'établissement

sur le Cnam et ses formations

Renseignements sur le Cnam et ses formations

Le Cnam

Le Conservatoire national des arts et métiers (le Cnam) est un grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche dédié à la formation tout au long de la vie. Il propose des formations en cours du soir (hors temps de travail) et en journée, en alternance ou en formation continue ; selon différentes modalités : formation ouverte à distance, hybride, présentiel ou co-modale.

L'établissement public, ses 30 centres régionaux et ses 180 lieux d'enseignements accueillent chaque année près de 80 000 élèves et dispensent des formations dans 26 filières professionnelles.

Vous pouvez suivre des enseignement au Centre Cnam Paris, en Île-de-France, en région ou à l'étranger.

Se renseigner avant sa formation

La Fabrique des compétences (service information, orientation et inscription)

Vous êtes intéressé par une formation dispensée par le Cnam?

La Fabrique des compétences peut vous aider à :

- choisir et construire votre parcours de formation;
- vous positionner sur le marché de l'emploi;

- monter un dossier de financement de formation;
- vous inscrire;
- évaluer ou réévaluer la faisabilité de votre projet de formation en relation avec votre projet professionnel.

La Fabrique des compétences met à votre disposition un espace de documentation en libre accès. Vous pourrez aussi y rencontrer des chargés d'information ou, des conseillers de formation.

Il est vivement conseillé, avant une première inscription, de rencontrer un conseiller de formation pour établir ou valider un plan de formation adapté à votre situation.

Afin de mettre toutes les chances de réussite de votre côté, nous vous recommandons de ne pas choisir plus de deux unités d'enseignement (UE) par semestre.

Venir à la Fabrique des compétences

Accès 17 (Rez-de-chaussée) et sans rendez-vous

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18h30

Plateforme téléphonique au 01 40 27 23 30

du lundi au vendredi de 14h à 18h

Adresse e-mail

contact_paris@lecnam.net



Les inscriptions

au Cnam et au Cnam Paris

S'inscrire au Cnam

Une fois le choix de vos UE effectué, vous pouvez soit vous inscrire en ligne à partir de cnam-paris.fr, soit directement à la Fabrique des compétences.

Le site internet et les différents services du Centre Cnam Paris vous permettront d'obtenir les renseignements liés à votre scolarité:

- connaître son emploi du temps ;
- comment obtenir ses notes d'examens;
- comment se connecter au portail élèves.

L'inscription au Centre Cnam Paris

La Fabrique des compétences vous accueille pour vos inscriptions, paiement.

Pour toute demande de remboursement, il vous faut transmettre votre demande à cette adresse :

Centre Cnam Paris, Gestion financière - Remboursement 292, rue Saint-Martin

75003 Paris Cedex



Procédure de demande

d'aménagements

Obtenir un aménagement spécifique pour vos études et examens

Étape 1

• Pour une première demande d'aménagements

L'élève télécharge l'Avis médical relatif aux aménagements d'études et d'examens 2024-2025 et le fait remplir et signer par son médecin traitant.

L'élève remplit ensuite en ligne le Formulaire de demande d'aménagements d'études et d'examens.

• Pour une demande de renouvellement des aménagements

L'élève remplit en ligne le Formulaire de demande d'aménagements d'études et d'examens. Il téléverse sa décision d'aménagements 2023-2024 du Cnam de l'année précédente.

Si l'élève souhaite bénéficier d'aménagements différents par à ceux de 2023-2024, il télécharge l'Avis médical relatif aux aménagements d'études et d'examens 2024-2025 et le fait remplir et signer par son médecin traitant. Il remplit ensuite en ligne le Formulaire de demande d'aménagements d'études et d'examens.

Étape 2

La décision d'aménagements est rédigée, signée par le Cnam et envoyée à l'élève.

Étape 3

L'élève transmet sa Décision d'aménagements d'études et d'examens 2024-2025 au gestionnaire pédagogique de son cursus. Si l'élève du Cnam Paris est inscrit à des UE dans un centre Cnam régional, il communique la décision d'aménagements à ce centre.

ATTENTION: Pour les aménagements d'examens, la décision doit être transmise au plus tard 5 semaines avant la session d'examens.

Étape 4

Environ un mois avant chaque session d'examens du Centre Cnam Paris, la mission Handi'Cnam contacte les élèves bénéficiaires de décisions d'aménagements. Il est demandé à chaque élèves de remplir un formulaire pour indiquer la liste des UE auxquelles il souhaite se présenter. Si l'élève ne remplit pas le formulaire, les aménagements ne pourront pas être mis en place.

Étape 5

Lors des sessions d'examens, l'élève doit obligatoirement se munir de sa décision d'aménagements et la présenter aux surveillants.



Les aménagements

spécifiques

Obtenir un aménagement spécifique pour vos examens et études

Afin de permettre une accessibilité des enseignements à toutes et tous, la mission Handi'Cnam accompagne les élèves en situation de handicap dans la mise en place d'aménagements.

Les aménagements sont établis suite à une préconisation médicale. Les décisions d'aménagements d'études et d'examens sont annuelles. Pour bénéficier d'aménagements, il est nécessaire d'effectuer chaque année une demande auprès de la mission Handi'Cnam.

Exemples d'aménagements d'examens:

- Majoration de la durée de l'épreuve
- Pauses avec temps compensatoire
- Utilisation d'un ordinateur
- Mobilier adapté
- Mise en forme des sujets
- · Aides humaines

Exemples d'aménagements d'études:

- Délai supplémentaire pour la diplomation ou pour les rendus de travaux
- Dispense d'assiduité
- Possibilité d'enregistrer les cours
- Preneur de notes
- Tutorat

Les aménagements d'études sont autorisés sous réserve de l'accord des enseignants responsables et en tenant compte des contraintes techniques et pédagogiques.

Rendez-vous sur le site Handi'Cnam pour télécharger les documents nécessaires : www.handi.cnam.fr

La mission Handi'Cnam

Retrouvez notre bureau dans les locaux de la Fabrique des compétences 292 rue Saint Martin

Paris 3ème

Accès 17 - Rez de chaussée

Locaux handi-accessibles



Demande de rendez-vous

Par téléphone au 01 58 80 87 87

Par mail handicnam_paris@lecnam.net

spécifiques

Aides au quotidien

- Les locaux du Cnam n'étant pas tous accessibles, veuillez nous contacter pour tous renseignements à ce sujet. Vous pouvez par exemple bénéficier d'un accompagnateur ou de l'installation d'une rampe d'accès.
- Vous pouvez bénéficier d'une visite guidée de l'établissement (locaux administratif, salles de cours, restaurant, bibliothèque ...).

Veuillez nous contacter pour convenir d'un rendez-vous.

- Les élèves enregistrés à la mission Handi'Cnam peuvent bénéficier d'une carte pour faire des photocopies (100 copies) dans les bibliothèques du Cnam.
- Obtenir une autorisation de stationnement

Si vous êtes en situation de handicap, le Cnam peut vous délivrer une autorisation de stationnement.

Merci de transmettre à Handi'cnam les documents suivants, au moins une semaine avant la date prévue :

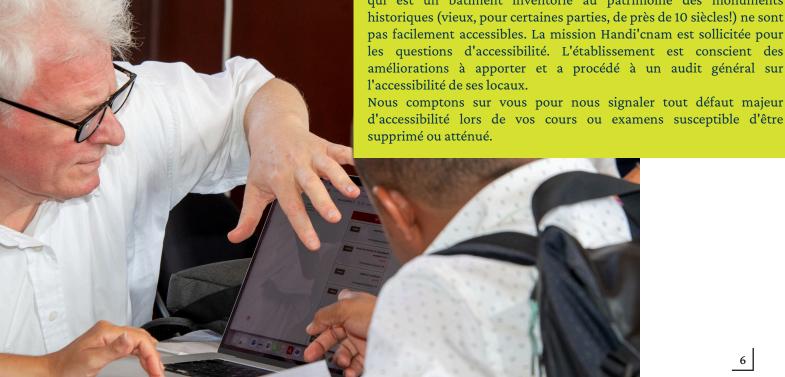
- Les jours et horaires de votre venue dans les locaux à Paris : précisez l'adresse du bâtiment et le motif (examen, cours, TP...),
- Une photocopie de votre carte d'élève Cnam
- Une photocopie de la carte grise du véhicule utilisé
- Une photocopie de la Carte Mobilité Inclusion
- Votre numéro de téléphone et/ou adresse mail

Une fois la demande validée, une autorisation de stationnement vous sera transmise par mail, à présenter lors de vos déplacements dans les locaux du CNAM.

Aides au quotidien

Comme vous l'avez remarqué, de nombreux espaces du Conservatoire, qui est un bâtiment inventorié au patrimoine des monuments historiques (vieux, pour certaines parties, de près de 10 siècles!) ne sont pas facilement accessibles. La mission Handi'cnam est sollicitée pour les questions d'accessibilité. L'établissement est conscient des améliorations à apporter et a procédé à un audit général sur l'accessibilité de ses locaux.

d'accessibilité lors de vos cours ou examens susceptible d'être



du Cnam

Services proposés par les bibliothèques

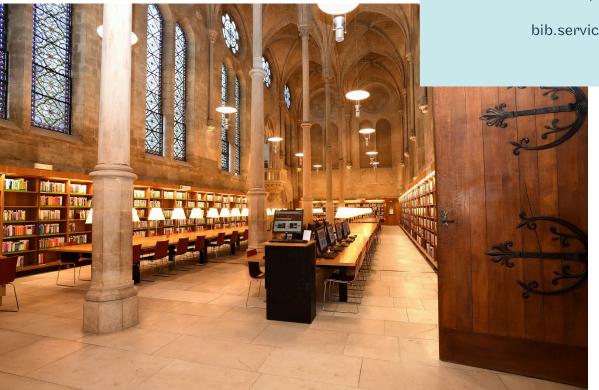
- Les bibliothèques et centres de documentation du Cnam sont ouverts à la communauté du Cnam (élèves, enseignants, chercheurs, stagiaires, personnels administratifs) et proposent des collections, sur tout support, dans les domaines d'enseignement et de recherche de l'établissement : bibliotheques.cnam.fr
- Ils mettent à disposition des espaces de travail équipés, individuels ou en groupe et dispensent des formations à la recherche d'information, à la veille documentaire et à l'utilisation du logiciel Zotero.
- Les bibliothèques et centres de documentation du Cnam offrent des services en direction des personnes en direction des personnes en situation de handicap permanent ou temporaire. Les élèves bénéficient d'un accès au logiciel ZoomText (bibliothèque centrale, bibliothèque Conté) et à une liseuse (bibliothèque centrale).

Sur demandes auprès de la mission Handi'Cnam, vous pouvez vous inscrire à l'une des formations proposées par les bibliothèques.

En précisant vos besoins, vous bénéficierez d'une formation individuelle personnalisée.

N'hésitez pas à nous contacter:

handicnam_paris@lecnam.net bib.services@cnam.fr



disponible

Matériel disponible à la mission Handi'Cnam

L'établissement s'assure que ses locaux dont les salles d'examens sont accessibles avec la possibilité de réserver une salle dédiée, une chaise ergonomique ou encore une table modulable. L'ensemble des matériels sont disponibles ici :

- Fauteuil ergonomique
- Boucle magnétique portative
- Loupe électronique
- Loupe
- Plage braille
- Dictaphone



Calendrier des

enseignements 2024/2025

1er semestre

Cours

16 septembre 2024 - 18 janvier 2025

Examens

Session 1 : 20 janvier 2025 - 1 février 2025 Session 2 : 14 avril 2025 - 19 avril 2025

Vacances

23 décembre 2024 - 31 décembre 2024

2nd semestre

Cours

3 février 2025 - 7 juin 2025

Examens

Session 1 :

10 juin 2025 - 21 juin 2025

Session 2 :

8 septembre 2025 - 13 septembre 2025

Vacances

21 avril 2025 - 26 avril 2025

Inscriptions

Inscriptions aux Unités d'enseignements

Semestre 1 et annuelles : 10 juin 2024 - 18 octobre 2024

Semestre 2 : 10 juin 2024 - 14 mars 2025

Inscriptions aux Unités d'activité

10 juin 2024 - 14 mars 2025

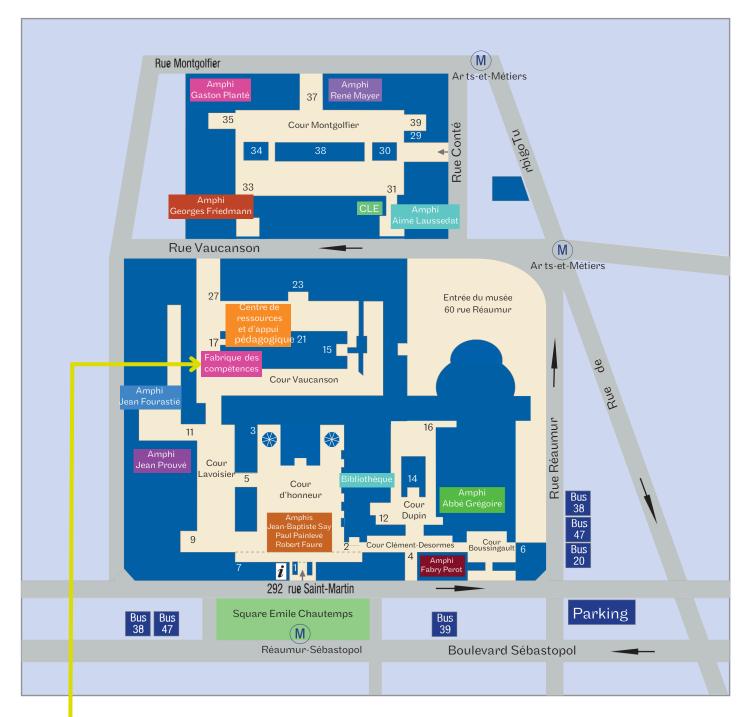
*La direction se réserve le droit de modifier le calendrier des inscriptions

Attention

Interruption des inscriptions du 31 juillet 2024 au 18 août 2024 inclus.

Venir à la mission

Handi'Cnam



Le bureau de la mission Handi'Cnam est situé dans les locaux de la Fabrique des compétences : 292 rue Saint Martin

Accès 17 - Rez de chaussée avec ascenseur à votre disposition.

Le site est handi-accessible. Veuillez vous présentez à l'accueil.

Contacts

Les contacts sont valables uniquement pour les élèves inscrits à au moins une UE du Centre Cnam Paris. Pour obtenir les contacts de votre centre d'enseignement veuillez contacter la mission Handi'Cnam.

Le standard du Cnam

Téléphone: 01 40 27 20 00 cnam.fr

Site du Centre Cnam Paris

cnam-paris.fr

Plateforme téléphonique "info-formation" de la Fabrique des compétences

Téléphone: 01 40 27 23 30

E-mail:contact_paris@lecnam.net

Emploi du temps des UE au Centre Cnam Paris

cnam-paris.fr/suivre-ma-scolarite/

Espace numérique de formation (ENF):

lecnam.net

Portail élèves (dossier administratif, UE, notes, résultats ...)

cnam-paris.fr/suivre-ma-scolarite/ Cliquez sur "Service et outils"

Service des Bibliothèques du Centre Cnam Paris

E-mail: bib.services@cnam.fr bibliotheques.cnam.fr

Mission Handi'Cnam

Téléphone: 01 58 80 87 87 E-mail: handicnam_paris@lecnam.net

